

VI. PRINCIPALES REFERENCES JURIDIQUES

Tous les textes cités ci-après sont consultables sur <http://bifp.fonction-publique.gouv.fr/>

- Textes relatifs à l'organisation des concours :
 - Articles L.311-1 à L.372-2 du code général de la fonction publique
 - Décret n°2013-593 du 5 juillet 2013

- Textes relatifs à l'emploi des personnes handicapées :
 - Articles L.352-1 à L.352-6 du code général de la fonction publique
 - Décret n°96-1087 du 10 décembre 1996 modifié

- Textes relatifs à la REP :
 - Décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié
 - Arrêté du 19 juin 2007 modifié
 - Arrêté du 26 juillet 2007

- Textes relatifs à la dispense de diplôme :
 - Articles L.325-10 à L.325-13 du code général de la fonction publique
 - Décret n°81-317 du 7 avril 1981 modifié
 - Article L.221-3 du code du sport

- Textes relatifs à la VAE :
 - Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002 dite de modernisation sociale
 - Article L.900-1 du code du travail
 - Articles L.335-5 et L.335-6 du code de l'éducation
 - Décret n°2002-615 du 26 avril 2002